

Vorträge, Reden und Berichte aus dem Europa-Institut / Nr. 112

herausgegeben

von Professor Dr. Dr. Georg RESS
und Professor Dr. Michael R. WILL

Georges GORIELY

Docteur en Droit, Docteur en Philosophie
Professeur à l'Université Libre de Bruxelles
Honorarprofessor der Universität des Saarlandes

LE TRAITE SUR LA COOPERATION FRANCO-ALLEMANDE
(22. janvier 1963)
ORIGINE ET PERSPECTIVES

Vortrag anlässlich des 25. Jahrestages des Deutsch-Französischen
Freundschaftsvertrages auf Initiative des Institut d'Études Françaises
im Rahmen des "DIALOGUE FRANCO-ALLEMAND"

am

22. Januar 1988

Le Traité sur la coopération franco-allemande (22 janvier 1963)

Origine et perspectives.

Le 22 juin 1963 marque incontestablement une date fondamentale dans l'histoire de l'après-guerre. Elle liquide en effet d'une manière qu'on peut tenir pour acquise historiquement une hostilité que trois guerres en quatre-vingts ans avaient fait apparaître dans la conscience de beaucoup comme séculaire. On peut s'interroger sur les résultats concrets d'une coopération qui se veut fort intense, mais qui s'est nouée entre deux Etats pleinement souverains et distincts, il reste que le sentiment s'est développé que la sécurité et la prospérité de l'un, loin d'être antinomiques avec celles de l'autre, en sont complémentaires.

Le traité sur la coopération franco-allemande, dit traité de l'Elysée, a été le fait des deux dirigeants qui ont marqué le plus, en ce siècle, l'histoire de leurs pays respectifs: le Général de Gaulle, qui avait soixante-treize ans à l'époque, et le Chancelier Adenauer, qui allait vers ses quatre-vingt-sept ans. Ils n'étaient assurément pas les seuls à avoir travaillé, au lendemain de la guerre, au rapprochement franco-allemand, mais le moment, la forme, l'esprit imprimés au traité de l'Elysée, sont dus à la volonté propre et singulière de ces deux hommes.

* * *

Le Général de Gaulle d'abord. Point de doute, c'est avant tout un patriote qui pense en termes nationaux l'indépendance qu'il veut totale, l'influence qu'il veut mondiale, de son pays. Son nom n'était certainement pas associé, au lendemain de la guerre, à l'idée de réconciliation avec une Allemagne contre la victoire momentanée de laquelle il avait été, quasi inconnu et solitaire, le tout premier Français à s'insurger. Et, au lendemain de la victoire alliée, il montre crainte, défiance, malveillance même à l'endroit d'un pays qu'il aurait souhaité voir réduit territorialement, notamment par le détachement de la Sarre, mais aussi, au début, par celui de la Rhénanie, et dont il espérait voir limiter la puissance industrielle par un contrôle international de la Ruhr. Celui qui suit de près la démarche d'esprit personnelle de de Gaulle, peut s'apercevoir que celui-ci a songé, plus tôt qu'il ne le laisse clairement apparaître, à considérer l'Allemagne non pas comme l'ennemi séculaire, mais comme un partenaire potentiel dont la reconstruction ne doit pas se faire sous la seule égide d'un monde anglo-saxon à l'endroit duquel il éprouve aigreur et frustration. Mais cela, seuls les initiés le savent, car la cause gaulliste est généralement associée à la volonté de ne pas voir se reconstituer une Allemagne unifiée, même si c'est dans le seul

cadre de la République Fédérale, maîtresse de son appareil économique et surtout réarmée. Et cela s'était manifesté avec véhémence lors de la dure querelle autour de la C.E.D.

A dire vrai, le pas décisif dans la réconciliation franco-allemande ne se situe pas le 22 janvier 1963, mais remonte treize ans plus tôt, à la déclaration Schuman du 9 mai 1950. On sait que celle-ci donnera naissance à la C.E.C.A. dont l'importance du contenu propre a certes été surestimée: ce n'est pas en Sarre que je dois dire qu'on n'évalue plus la puissance d'un pays par ses ressources charbonnières ni par le nombre de tonnes d'acier qu'il peut produire. La nouveauté de la C.E.C.A., c'est la prise de conscience par ses instigateurs de ce que, avec l'affrontement entre alliés de la veille, marqué surtout par le blocus de Berlin, l'Allemagne cessait d'être le pays vaincu contre lequel subsistaient tant de craintes et de ressentiments, mais devenait un enjeu essentiel dans cet affrontement. Et plutôt que de maintenir un régime discriminatoire pour ce qui apparaissait à l'époque comme la plus forte concentration industrielle d'Europe, le bassin de la Ruhr, pourquoi ne pas soumettre ce qui était considéré comme la production de base, le charbon et l'acier, à une autorité indépendante à l'endroit des Etats et qui garantirait l'égal accès de tous?

Or de Gaulle n'aimait pas ce type-là de réconciliation. Il n'avait pas de sympathie pour Robert Schuman et son hostilité était ouverte envers celui qu'il présentait comme l'inspirateur de ce qu'il dénonçait comme une politique d'abandon, à savoir Jean Monnet. De Gaulle a su, sur plus d'un point, rectifier ses attitudes politiques vis-à-vis de l'Allemagne, tout comme à l'endroit des anciennes colonies ou des Etats du Maghreb: dans un domaine toutefois son intransigeance est restée absolue, son refus de toute forme de supranationalité. Aussi n'est-il pas exact de parler de continuité entre l'action d'un Schuman et celle de de Gaulle, ou plutôt il a su récupérer l'oeuvre des Monnet et des Schuman, et de tous ceux qui ont appuyé ces derniers, dont Adenauer, en lui donnant toutefois une inflexion personnelle. On a craint au début que l'avènement de de Gaulle mettrait fin à des Communautés européennes auxquelles il avait montré une constante opposition (même si ce n'était pas avec la même véhémence qu'à l'endroit du projet de C.E.D.), et notamment à la toute récente C.E.E. Il n'en fut rien, les Communautés ont subsisté. Mais les organes à caractère intergouvernemental, le Conseil des ministres auquel s'est ajouté, sans fondement dans le traité, l'ancien Sommet, devenu Conseil européen, l'emportent sur les organes à vocation supranationale tels la Commission ou le Parlement.

Et pourtant l'entreprise européenne a de quoi intéresser le Général, il veut même lui donner une dimension proprement politique. Mais "politique" ne signifie pas, en l'occurrence, pouvoir indépendant des Etats, au contraire, ceux-ci devaient rester pleinement maîtres du jeu: Europe des Etats ou même Europe des patries! Mais les gouvernants doivent se concerter régulièrement pour dégager une attitude commune dans les domaines les plus variés, y compris militaire. Il serait faux de voir, dans le traité de l'Elysée, le développement de l'esprit communautaire parmi les Européens. Il intervient au contraire en pleine crise de la Communauté. Le projet gaulliste d'union politique, dit Plan Fouchet, a été repoussé à cause principalement de l'opposition de M. Luns, auquel Paul-Henri Spaak emboîte le pas. Deux objections lui sont faites sans lien logique entre elles: d'une part, de tourner le dos à toute perspective de supranationalité et, d'autre part, de créer, dans le cadre des Six, sous la qualification d'"Europe européenne", un sous-OTAN ou même un contre-OTAN dans lequel, pense-t-on, la France chercherait à détenir le rôle des Etats-Unis.

Mais un élément nouveau va particulièrement entretenir, et pour de nombreuses années, la querelle: la candidature britannique déposée, le 9 mai 1961, à l'adhésion aux Communautés. Sur le plan institutionnel, la conception britannique ne diffère pas de celle du Général de Gaulle, et c'est sans doute même le cours que celui-ci a réussi à imprimer aux Communautés qui les rend acceptables pour le gouvernement Macmillan. Or cette candidature est d'emblée mal prise par de Gaulle. Le Parti européen interprète mal le sens de cette opposition. Il attribue aux Anglais des mérites que, de toute évidence, ils n'ont pas, croit que les ennemis de notre ennemi ne peuvent être que des amis. Or de Gaulle voulait une Europe à l'anglaise, mais sans les Anglais; les Anglais voulaient une Europe gaullienne, mais sans de Gaulle. Il ne s'agissait pas d'un conflit idéologique sur les institutions européennes, mais bien sur le pouvoir interne au sein de la Communauté. Cela apparut clairement lorsque les accords anglo-américains des Bahamas parurent ôter toute autonomie aux Anglais en matière de stratégie nucléaire et les rendaient, aux yeux du président de la République française, inutilisables pour toute politique européenne telle qu'il la concevait. D'où son coup d'éclat du 14 janvier 1963 par lequel de Gaulle claque proprement la porte aux Anglais au beau milieu des négociations d'adhésion.

14 janvier 1963 - les partenaires de la France sont atterrés, indignés, certains parlent même de poursuivre les négociations sans la France. 22 janvier 1963 -juste une semaine après, ce qui apparaît comme un coup de force de nature à isoler la France, est signé le traité que nous célébrons aujourd'hui.

* * *

Sa conclusion est encore plus surprenante dans le chef du vieux Chancelier allemand que dans celui du Président français. En effet, l'Allemagne semblait séduite par l'idée d'une Europe fédérée qui, au lendemain de son effondrement, avait paru donner un substitut prestigieux à la perte ou, dans tous les cas, à la très grave crise de son identité nationale. Ensuite, depuis le blocus de Berlin, l'Allemagne de l'Ouest s'en était remise pour sa sécurité à ses vainqueurs occidentaux, et, plus que tout, aux Etats-Unis. Sous la pression anglo-américaine, elle avait accepté de réarmer, après 1955, encore n'était-ce que sous le seul commandement du SHAPE, c'est-à-dire en fait de l'Amérique. L'Allemagne en effet n'a pas de plan stratégique propre ni de grand état-major, le plus haut gradé de la Bundeswehr a le rang d'inspecteur général. Ainsi donc l'Allemagne adenauerienne se trouvait dans une situation politique, économique, militaire qui était au rebours même de ce qui constituait les aspirations de de Gaulle, au moins pour la France, et elle acceptait pleinement, revendiquait même cette situation. Aussi fallut-il l'autorité *que conservait le vieux Chancelier, la fantaisie et même le non-conformisme* dont ce vieux conservateur savait faire montre, pour que le traité soit conclu en pleine crise des Communautés européennes. Cela n'allait pas de soi et ne se fit pas aisément. Adenauer avait comme adversaire son principal rival, le vice-chancelier et ministre de l'Economie Erhard. Pour celui-ci, le Pacte atlantique sur le plan politique et le libre-échange mondial constituaient l'alpha et l'oméga de toute sagesse. L'Europe s'était toujours très mal intégrée dans sa vision hyperatlantiste et hyperlibérale, et ce point de divergence avec le Chancelier avait suscité une franche inimitié entre les deux hommes: le plus grave échec d'Adenauer est de n'avoir pu empêcher son vice-chancelier de lui succéder. Le ministre des Affaires Etrangères Schröder n'était guère plus favorable à un accord qui, à la date où il fut signé, pouvait apparaître comme un camouflet aux Anglais. Le traité de l'Elysée fut, en Allemagne, l'oeuvre propre d'Adenauer comme il était, en France, l'oeuvre propre de de Gaulle.

Les deux hommes se plurent dès leur première rencontre en 1958, ils semblent même avoir éprouvé une amitié réciproque, sentiment dont l'un comme l'autre était plutôt chiche. Et pourtant, quelle différence d'approche politique entre les deux hommes! Pour de Gaulle, il s'agissait d'affirmer haut et fort la place de la France dans le monde; en revanche, rarement chef de gouvernement a été plus indifférent à la puissance, à la souveraineté, voire à l'intégrité de son pays qu'Adenauer. Antiprussien de toujours, il se sentait rhénan, catholique, ouest-européen, bien avant de se sentir allemand. On peut lui faire bien des reproches, son autoritarisme, son conservatisme, des aspects philistins qui se manifestaient notamment dans une éloquence efficace sans doute, mais répétitive, pauvre stylistiquement et qui tranchait tellement avec l'éclat du Verbe gaullien. Il n'empêche qu'il fut indiscutablement, au lendemain du désastre allemand, l'homme de la situation, celui qui a su réconcilier son pays et avec sa défaite (même si cet anti-nazi incontestable préféra éviter que trop de questions fussent posées, même sur le passé de certains de ses collaborateurs) et avec ses vainqueurs.

Ses seuls vainqueurs occidentaux? A première vue oui. Cet anti-communiste de combat se plaisait à voir, dans la République Fédérale, le rempart du monde libre et de la chrétienté, et pourtant, vis-à-vis de l'Est, sa politique fut beaucoup plus prudente que ne le laissaient entendre ses discours. Il ne chercha jamais l'épreuve de force avec l'Est, même lorsqu'il existait des raisons légitimes d'indignation: le 17 juin 1953, soulèvement des ouvriers de Berlin Est; le 14 août 1961, érection du mur de la honte. A notre sens, il y a plus continuité que rupture entre la politique à laquelle Adenauer a donné son impulsion et celle qu'entamera, en 1969, le Chancelier Brandt: le premier pas vers la reconnaissance des deux Etats allemands et donc la normalisation globale des relations Est-Ouest, c'est Adenauer qui l'a accompli en établissant des relations diplomatiques normales dès septembre 1955 avec l'Union Soviétique. Ainsi donc l'homme qui avait refusé la défaite de la France découvrait en Allemagne quelqu'un qu'à l'époque de Weimar on eût traité de "Erfüllungspolitiker", ce qui avait la même tonalité morale qu'allait prendre en France le mot de "collaborateur". Je voudrais ici ne pas être mal compris: de ce que la collaboration avec un régime abject de terreur soit honteuse, criminelle même, il ne faut pas conclure que toute collaboration avec le vainqueur soit en soi coupable, surtout lorsque la défaite est le résultat de la plus monstrueusement coupable des guerres. Adenauer a montré qu'on peut s'accommoder de bien des maux: l'occupation, la perte des territoires, les réparations et les démontages, la discrimination durable en matière militaire (par exemple l'interdiction pour l'Allemagne de construire des armes ABC - atomiques,

bactériologiques, chimiques) lorsque existe une volonté réelle de réconciliation également chez le vainqueur. C'est ce qu'ont compris les vainqueurs à l'Ouest, mais aussi à leur façon à l'Est - songeons à la place qu'a réussi à prendre la D.D.R.

Et c'est ce qu'avait compris de Gaulle, trouvant un partenaire idéal en Adenauer. Idéal justement dans la mesure où il était très différent de lui, ne proclamait pas la mission mondiale de son pays, ne revendiquait même pas la "Gleichberechtigung", par exemple un siège permanent à l'ONU ou la pleine souveraineté militaire. Même la soumission de la République Fédérale aux organisations militaires intégrées de l'OTAN et la forte présence américaine, situation dont de Gaulle, pour son compte, allait se dégager totalement en 1966, ne devaient pas en elles-mêmes le gêner. A dire vrai, la France gaullienne et post-gaullienne ne cessera de se trouver confrontée à un dilemme. Pour qu'elle acquière influence auprès de ses partenaires européens, il faut que ceux-ci se dégagent de l'emprise américaine (Europe européenne!). Mais, d'autre part, pour que l'indépendance tant proclamée de la France soit crédible, il faut que l'Amérique soit fortement présente dans cette Allemagne que Dieu a fort heureusement située entre la France et le bloc de l'Est et que, ni à Washington ni à Bonn, on ne songe à "découpler". Il y a là un blocage, une limite insurmontable, à l'intensité des relations franco-allemandes.

Mais justement Adenauer permettait de sortir le mieux ou le moins mal du dilemme. D'une part, il a solidement intégré son pays dans l'ordre militaire américain et même l'homme qui, avant de Gaulle, l'a le plus influencé est le Secrétaire d'Etat John Foster Dulles. D'autre part, ce Rhénan catholique croit à la nécessité primordiale de réconcilier la France avec l'Allemagne, et ne craint pas, à la différence d'Erhard, de Luns ou de certains dirigeants anglais, une intégration européenne qui pourrait, aux yeux de ces hyperatlantistes, ébranler le leadership américain. C'est avec Robert Schuman et Alcide de Gaspari, qu'il a trouvé, au début, une véritable communion d'esprit. La réconciliation, il l'aurait souhaitée dans une structure supranationale. Il avait défendu, avec bec et ongles, la C.E.D. et n'avait même rien voulu entendre du compromis proposé par Mendès-France, à l'endroit duquel il portait un jugement particulièrement malveillant et d'ailleurs profondément injuste. Or ne voilà-t-il pas que ce même de Gaulle contre lequel s'est constituée, dans la plus grande confusion, une espèce d'alliance sacrée entre tous ceux qui pensent en termes tant atlantistes qu'européens - deux concepts qui au demeurant ne se confondent pas - réussit à fasciner Adenauer, lequel passe outre à toutes les objections qui peuvent venir des Etats-Unis, d'Angleterre, d'Italie, des pays du Benelux surtout qui

redoutent la constitution d'un axe Paris-Bonn susceptible d'imposer aux autres membres de la Communauté la volonté commune des deux "Grands" au niveau de l'Europe. C'est que le Chancelier a beau avoir conservé une étonnante lucidité, il sait qu'il est au terme de sa carrière politique et qu'il devra, en cette même année 63, passer la main, et à l'homme le moins fait pour comprendre le sens réel de sa politique. Or que le symbole vivant du patriotisme français se soit tourné vers lui, lui ait fait confiance au point de renoncer à tout ce qui était les ambitions initiales qu'incarnait vis-à-vis de l'Allemagne le gaullisme, voilà qui a de quoi émouvoir le vieil homme et donne son sens final à sa carrière. Même si la réconciliation ne se fait pas dans les termes qu'il aurait souhaités, c'est quand même une solution alternative valable et il accepte que le Plan Fouchet soit conclu à deux, faute de pouvoir l'être à six.

* * *

Le traité de l'Elysée prévoit une coopération fort intense: les réunions entre dirigeants doivent être et seront d'ailleurs extrêmement fréquentes, et cela à tous les niveaux: les chefs d'Etat se réunissent au moins deux fois par an, et en fait davantage; les ministres des Affaires Etrangères au moins tous les trois mois; les hauts fonctionnaires des ces ministères, chargés respectivement des affaires politiques, économiques et culturelles, se retrouvent au moins une fois par mois. Ce qui est plus audacieux, c'est qu'également les ministres de la Défense Nationale doivent se réunir au moins une fois tous les trois mois et les chefs d'état-major, au moins tous les deux mois. Egalement doivent se réunir régulièrement les ministres chargés de l'Education et de la jeunesse.

Jamais on n'a vu, entre deux Etats, une telle abondance de contacts et de rencontres. Mais on en reste toujours à la concertation intergouvernementale. La seule exception, c'est l'organisme destiné à promouvoir les échanges entre jeunes des deux pays, écoliers, étudiants, artisans, ouvriers, qui doit dépendre d'un conseil d'administration autonome, "ein unabhängiges Kuratorium", dit de manière plus forte le texte allemand. L'Office Franco-allemand pour la jeunesse, qui amènera des millions de rencontres, peut se prévaloir d'un beau succès. Pour le reste, c'est de Gaulle qui a imposé sa conception de relations qu'il veut intenses, permanentes, mais sans sacrifice aucun de souveraineté.

C'est de même le président français qui a imposé le programme qui lui tient vraiment à coeur: accorder les attitudes politiques au sein des Communautés européennes et des diverses organisations internationales: OTAN, UEO, OCDE, ONU. Un point plus audacieux du programme pour qui a quelque souvenir du passé, c'est l'étroite alliance militaire prévue sans équivalent sur le plan bilatéral au sein de l'OTAN: instituts franco-allemands de recherche opérationnelle, échanges de personnel et même de détachements militaires entiers, travail en commun en matière de recherche d'armements. Cette alliance dans l'alliance, nous l'avons déjà vu et nous y reviendrons, se heurte à une grave aporie, c'est que les deux pays ont une politique militaire tout à fait différente. Cette aporie allait se manifester dès le 15 juin 1963. Le Bundestag lors de la loi de ratification renverse la finalité gaulliste du traité et souligne, dans un préambule, qu'en fait rien n'est changé à la politique allemande. En effet, aucune atteinte ne doit être portée au maintien et à la consolidation de l'union des peuples libres, en particulier à l'association étroite entre l'Europe et les Etats-Unis; à l'unification de l'Europe dans la voie ouverte par la création des Communautés européennes, appelées à associer la Grande-Bretagne et d'autres Etats désireux d'y adhérer, et au renforcement plus poussé de ces Communautés; à l'élimination des barrières commerciales entre la CEE, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis dans le cadre du GATT. Evidemment de Gaulle était conscient qu'il se liait à l'Allemagne telle qu'elle était, et résultait largement d'ailleurs de l'action d'Adenauer. Il n'empêche, les points étaient trop lourdement appuyés sur les "i". Le Bundestag faisait vraiment peu de place à l'inflexion nouvelle qu'Adenauer souhaitait donner à la politique allemande, aux liens spéciaux avec la France.

De toutes façons, le 16 octobre, Adenauer doit passer la main à celui à qui il a tout fait pour barrer la route. Aussi les débuts de la coopération franco-allemande ont-ils une allure plutôt grinçante. Il n'y a aucune forme de coopération ou même de compréhension réciproque entre le président français et le nouveau chancelier. Ce qui les rend particulièrement mauvaises, ce n'est pas que de Gaulle impose par la politique de la chaise vide ce qu'on a désigné à tort comme le Compromis de Luxembourg du 29 janvier 1966 et l'établissement en fait d'un "droit" de veto, car Erhard n'est en rien un fervent de la supranationalité, c'est la sortie de la France, en octobre 1966, des organisations intégrées de l'OTAN. La large ouverture que de Gaulle fait, à cette même époque, à l'URSS et aux pays de l'Est en général (détente, entente, coopération) apparaît comme une pression sur le gouvernement de Bonn.

Mais Erhard ne fait décidément pas le poids et, le 1er décembre, Kurt Georg Kiesinger accède à la Chancellerie et constitue le seul gouvernement de grande coalition avec Willy Brandt comme ministre des Affaires Etrangères, et les relations s'améliorent quelque peu. Brandt, par ses origines, par sa vision globale de la vie politique et sociale, se situe à mille lieues d'Adenauer, et pourtant, à notre sens, il y a une certaine continuité dans les conceptions de politique étrangère de ces deux hommes. Brandt est un Européen convaincu, partisan, comme Adenauer, de la supranationalité, mais prêt à donner la priorité aux rapprochements bilatéraux franco-allemands. De plus, il est partisan de la normalisation des relations avec l'Est - et je soutiens le paradoxe qu'il y a là, en dépit des apparences, plus de continuité que de rupture avec la politique d'Adenauer, laquelle ne pouvait conduire dans les faits qu'à la reconnaissance de la situation territoriale issue du désastre allemand. Cette politique que Brandt s'emploie à mettre systématiquement en oeuvre lorsqu'il devient, le 21 octobre 1969, chancelier en coalition avec le F.D.P. devrait marquer un élément de convergence avec la politique française. Or ce n'est pas exactement le cas.

Tant que la République Fédérale continuait à se réclamer des frontières de 1937 (même si elle précisait "en l'absence de traité de paix"), elle se privait elle-même de tout moyen d'action vis-à-vis des pays de l'Est. Dès lors qu'il n'y avait plus de contentieux touchant l'Allemagne, elle acquérait tous les moyens d'action diplomatique et, étant donné ses moyens économiques, son poids devenant plus considérable que celui de la France, elle devenait l'interlocuteur privilégié pour tout ce qui était "Ostpolitik" et "Mitteleuropapolitik".

Il faut bien convenir qu'il n'est pas aisé d'être allemand. Tant que la République Fédérale se présentait comme irrédentiste (et que la D.D.R. n'était que la S.B.Z.), il était courant - et la propagande des communistes et des compagnons de route exploitait à fond ce thème - de la présenter comme revanchiste, révisionniste, militariste, plus que jamais redoutable. Dès qu'elle s'est mise à clairement reconnaître la réalité des restructurations territoriales, on n'a cessé de lui prêter d'obscurs desseins nationalo-neutralistes, l'intention de rechercher sa réunification moyennant on ne sait trop quelle forme de finlandisation qui entraînerait l'effondrement de tout le dispositif atlantique. Je tiens à dire ici très clairement que les unes et les autres de ces craintes ont été et restent sans fondement. La République Fédérale a sans doute eu tort de ne pas se résoudre immédiatement et clairement à l'inévitable, de continuer, par exemple, à étaler, dans chaque wagon de chemin de fer, une carte du Reich dans ses frontières de 1937. Mais, à aucun moment, ni

Adenauer ni aucun des ses successeurs n'ont recherché une quelconque épreuve de force, n'ont posé un acte qui eût pu mettre la paix en danger. Inversement il ne faut chercher aucun plan machiavélique ni aucune manipulation venue de l'Est dans la politique qui a valu le prix Nobel de la paix à Willy Brandt. Le Chancelier, en appliquant ce qu'avaient préconisé un Karl Jaspers, un Golo Mann ou un Eric Kuby, servait bien et la paix et l'Europe. Il avait compris qu'on ne peut plus penser la cause du "Deutschtum" en terme de Reich grand-allemand et que l'avenir de la République Fédérale se situe en Occident et, plus que tout, dans une Communauté Européenne, combien encore aujourd'hui déficiente. La manière dont la République Fédérale a su réinstaller les 13.000.000 d'Allemands expulsés, et souvent dans des conditions fort dramatiques, de la Poméranie, de la Prusse Orientale et Occidentale, de la Silésie, du pays des Sudètes, d'autres régions encore où ils vivaient plus dispersés, l'habileté avec laquelle elle a su aménager ses relations avec une Allemagne de l'Est dont le régime était on ne peut moins séduisant, - tout cela fait grandement honneur au peuple allemand et ne justifie aucune forme d'inquiétude ni de désaccord entre Paris et Bonn.

* * *

Mais il y a un problème autrement sérieux et qui rend la solidarité des deux pays à la fois nécessaire et difficile: c'est la divergence dans l'évolution économique. Le rythme de croissance est plus élevé en Allemagne qu'en France, le différentiel d'inflation tel qu'entre 1963 et 1988 le franc a perdu à peu près 70% de sa valeur par rapport au mark, la part des exportations de l'Allemagne n'a cessé d'augmenter par rapport à celle de la France. Aussi la cause européenne qui, sur le plan politique et moral, a tellement servi la République Fédérale semble présenter de moins en moins d'intérêt économique; certains ont même le sentiment que c'est l'Allemagne qui doit payer pour la politique agricole (je ne parle pas en l'occurrence des paysans) pour l'aide aux pays A.P.C. (Afrique, Pacifique, Caraïbes), pour le maintien du système monétaire européen et du cours de l'ECU pour les fonds structurels (régionaux et autres).

Il y a un nationalisme français, mais il y a aussi un nationalisme allemand, d'une nature fort différente; mais ni l'un ni l'autre ne servent ni la cause de l'Europe ni celle de la coopération entre les deux pays. Le nationalisme français est bien connu: être grande puissance, présent dans les parties les plus diverses du monde, s'affirmer sur le plan politique, militaire (bombe atomique) et même industriel, en mettant - trop à mon sens - l'accent sur ce qui peut être élément de prestige ou

de puissance: aérospatiale, aéronautique, plus contestable que tout armement. L'Allemagne d'aujourd'hui sait vers quelle catastrophe l'a conduite la volonté de faire, comme sous le deuxième Reich, de la "Weltpolitik", pour ne pas parler des visées folles et monstrueuses du troisième Reich. Son identité, sur laquelle elle s'est tant interrogée, c'est finalement dans sa prodigieuse réussite économique qu'elle l'a, pour l'instant, trouvée. Les Allemands peuvent dire: "Wir sind wieder wer" à une époque où, au contraire, les Français semblent obsédés par l'idée de déclin. Les Allemands se disent: "Notre industrie est la plus efficace, nos produits les meilleurs, notre monnaie la plus solide, notre paix sociale la mieux assurée grâce à la puissance et à l'esprit de responsabilité de nos syndicats, et à la cogestion. C'est à nous et à nous seuls en Europe que les Américains s'adressent pour qu'on les sorte de leur marasme monétaire et commercial. Alors pourquoi nous soumettre à une discipline européenne qui nous impose, par exemple, des normes industrielles communes alors que les nôtres sont meilleures, ou à un tarif extérieur commun élevé, alors que nous pouvons très bien soutenir la concurrence mondiale?"

* * *

Voilà ce que ressent le successeur de de Gaulle, le président Pompidou, dès son élection en juin 1969. Déjà de Gaulle avait été déçu par le peu d'harmonie réelle entre la politique des deux partenaires. Pompidou sera en plus effrayé, surtout après la dévaluation à laquelle il a été contraint, par la puissance économique et monétaire que prend la République Fédérale. Il redoute plutôt le tête-à-tête franco-allemand: "Les relations entre les deux pays, dit-il, doivent être exemplaires, mais pas privilégiées". Et il ouvre la porte que de Gaulle s'était si longtemps acharné à tenir close: ce sera le premier élargissement, avec l'entrée principalement des Anglais et, secondairement, des Danois et des Irlandais.

Le Parti européen a été aveuglé par son anti-gaullisme. Il a cru que les ennemis de nos ennemis ne peuvent être que nos amis. Or il apparaît très rapidement que les Anglais se situaient à mille lieues des conceptions que leur prêtaient les fervents de la supranationalité. Et je crois que cela les a sensiblement démoralisés, car ils viendront à se demander si de Gaulle n'avait pas raison. Lui, au moins, donnait une dimension européenne à sa politique même si les fondements en restaient nationaux, alors que les directions essentielles de la politique britannique restaient étrangères aux soucis du continent. Cela apparut clairement

après février 1974, lorsque le seul Premier ministre qui ait vraiment assigné une priorité européenne à la politique de son pays, Edward Heath, perdit les élections.

Cette année 1974 voit d'ailleurs un changement à la tête des gouvernements des quatre principaux pays du Monde occidental: Wilson succède à Heath, Giscard d'Estaing à Pompidou, Helmut Schmidt à Brandt et Ford à Nixon. Inutile de préciser les raisons de ces diverses successions, mais on peut dire qu'elles transforment sensiblement le paysage politique international. Schmidt est un social-démocrate de droite, Giscard d'Estaing est un libéral qui se veut avancé. Le premier est moins européen qu'Adenauer et Brandt, le second plus que de Gaulle et Pompidou, c'est-à-dire qu'ils sont faits pour s'entendre surtout qu'ils communiquent aisément en anglais. Tous deux sont des politiciens pragmatiques, diront leurs amis, opportunistes, diront leurs adversaires. Aussi leurs bonnes relations ont-elles, sur le plan européen, quelques conséquences pratiques: l'élection du Parlement européen au suffrage universel, la banalisation du Sommet sous le nom de Conseil européen - et cela est loin de constituer un progrès dans la voie de l'intégration - enfin le Système monétaire européen. C'est sans doute là la décision la plus importante, mais elle donne lieu à de constants psychodrames lorsque le différentiel d'inflation devient trop grand. Qui dévaluera, qui réévaluera? On se dispute pour proclamer finalement combien il est nécessaire de coopérer. Dans tous les cas, l'essentiel reste à faire si l'on veut aboutir à une unité monétaire réelle.

Et puis après le couple Giscard-Schmidt, c'est le couple Mitterrand (élu le 10 mai 1981) - Kohl (parvenu à la Chancellerie par un renversement de coalition le 1er octobre 1982). Il se passera ici quelque chose d'étrange. Schmidt avait fait clairement entendre que ses préférences allaient à Giscard, alors que Willy Brandt, resté président de la S.P.D., avait pris ardemment position pour Mitterrand. Or, par une évolution sur laquelle je préfère ne pas m'étendre, le nouveau président français se trouve beaucoup plus proche non seulement de Schmidt, mais bientôt de Kohl, que de son ami Willy Brandt. Avec lui, en plus du problème monétaire, c'est le problème militaire qui prend, dans les rencontres, la première place. D'abord parce que, à ce moment, il y a un regain de tension - par trop dramatisée à notre sens - : surarmement nucléaire soviétique en fusées à moyenne portée, invasion de l'Afghanistan, prise de pouvoir militaire en Pologne. L'OTAN décide de réagir par l'installation de fusées Pershing et Cruise, sous la seule dépendance des Etats-

Unis. On connaît la réaction pacifiste des vastes secteurs de l'opinion en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Belgique, mais, plus que tout, en Allemagne.

Or ces mouvements ont eu fort peu de soutien en France et y ont déclenché d'étranges inquiétudes. La France, si fière de s'être dégagée en 1966 de toute présence militaire étrangère sur son territoire, s'est effrayée que les pays qui se trouvent à l'avant de la France songent à en faire autant, et s'est faite le plus ardent défenseur de l'installation, en Allemagne surtout, des euro-missiles américains. Or à un accroissement de la tension a succédé, avec l'avènement de Gorbatchev, ce qui, aux yeux du grand nombre, apparaît au contraire comme une authentique détente, puisque, pour la première fois depuis l'après-guerre, il est sérieusement question de désarmement. Le consensus français en matière de défense semble ici connaître quelques fissures, mais l'actuelle majorité semble plutôt s'inquiéter que se réjouir de l'accord de Washington. Au fond, la France se sent prisonnière de sa propre volonté d'indépendance, de l'isolement militaire auquel celle-ci risque d'aboutir. Cette même France, qui a mis tant d'éclat à quitter les instances militaires de l'OTAN, éprouve un effroi majeur: un retour d'isolationnisme américain, ce qu'elle appelle "le découplage". Et, fort curieusement, ce sont les hommes politiques qui, en leur temps, ont combattu avec le plus de véhémence le projet avorté de CED qui se font les champions d'idées qui semblent proches de ce même projet (mais sans l'élément de supranationalité que celui-ci comportait). D'où la volonté d'animer l'U.E.O. d'une vie qui lui a toujours fait défaut, et c'est dans ce même esprit que Paris cherche à donner vie aux aspects militaires prévus dans le traité de l'Elysée. Aussi est-il abondamment question d'espace stratégique commun, de Conseil commun de défense, de défense de la France sur l'Elbe, de brigades mixtes, de manoeuvres en commun.

Les Allemands s'efforcent de faire bon accueil à ces propositions dans la mesure où ils y voient la volonté française d'un certain rapprochement avec l'OTAN, l'abandon de l'isolationnisme militaire qui a semblé caractériser l'orthodoxie gaulliste. Mais au fond, ils sont sceptiques. Un fossé sépare les doctrines militaires des deux pays: la Bundeswehr n'a d'existence qu'à l'intérieur de l'OTAN et a réussi, dans ce cadre-là, à prendre un poids réel, comme le montre la récente nomination de M. Wörner à son Secrétariat général. Les responsables allemands rendent volontiers hommage au rôle que doit tenir la dissuasion nucléaire apportée par la France (comme celle apportée par la Grande-Bretagne d'ailleurs) pour la sécurité de leur pays: ils ne peuvent pas ne pas se demander comment un équipement stratégique conçu pour la sanctuari-

sation exclusive des frontières de la France et dont la décision d'emploi ne peut, et ne pourra jamais (c'est constamment répété), dépendre que de la seule volonté du chef de l'Etat français, pourrait se trouver plus crédible que la couverture atomique américaine. Et si l'on ajoute que la portée des missiles nucléaires français est telle qu'ils ne pourraient, en cas d'emploi, qu'atteindre le sol allemand de l'Ouest ou de l'Est, on comprend qu'un certain scepticisme règne parmi les Allemands à l'endroit des grandioses plans français.

* * *

Je ne voudrais pas conclure sur cette note de scepticisme. La coopération militaire ne semble pas représenter une priorité, ceci à un moment où il devient raisonnable de penser en termes de désarmement plutôt que de surarmement (et je crois, ce disant, reprendre quelques idées esquissées par M. Mitterrand). Et c'est dans ce domaine que l'Europe se devrait de lancer quelques idées originales, c'est ici que Français et Allemands se devraient enfin de penser vraiment en commun.

Malgré les innombrables contacts et rencontres de toutes sortes, les deux pays restent fâcheusement distincts. Entendons-nous sur ce point. Il n'y a pas un destin qui différencierait les deux pays, une nature immuable qui les forcerait à penser, à sentir, à agir différemment. Evitons tous les stéréotypes sur l'âme inébranlable des peuples. Il est frappant combien les mêmes idées, les mêmes mouvements collectifs ont pu traverser les deux pays.

La seule permanence, dans cet après-guerre, c'est qu'Adenauer a réussi à faire accepter par la grande masse des Allemands leur défaite, à ban- nir toute tentation de reconstitution de leur puissance passée. A l'opposé, le rôle historique fondamental de de Gaulle a été de situer la France parmi les vainqueurs, et même les grands vainqueurs, malgré l'opposition initiale du Parti européen, et de souligner la continuité de son destin, même si celle-ci passait par une union étroite avec l'ennemi d'hier.

Pour le reste, on a vu une Allemagne satanisant le communisme au moment où celui-ci suscitait la ferveur d'une grande partie de l'intelligentsia française. Et cette même intelligentsia, après avoir épuisé tous les fantasmes gauchistes, staliniens, maoïstes, guévaristes, palestiniens, soudain prise, au début de cette décennie, par l'effroi de l'expansion mondiale du "marxisme international", au moment où, au contraire, l'Allemagne s'ouvrait aux pays de l'Est et où le pacifisme occupait un

assez large champ dans l'opinion. L'Allemagne apparaissait, dans les années 50 et au début des années 60, marquée par ce qu'on appelle le consensus, par une absence de véritable débat sur les valeurs fondamentales de la société et sur la politique internationale du pays, au point que certains Français éprouvaient de la sympathie pour le radicalisme gauchiste de l'A.P.O. allant jusqu'à s'émouvoir sur le sort de terroristes dont les actions monstrueusement aberrantes étaient attribuées à l'étouffement de la démocratie dans un pays où les valeurs conservatrices apparaissaient trop bien établies. Et puis, ne voilà-t-il pas que les dirigeants français placent leur fierté dans ce même consensus sur l'essentiel: structure politique du pays, défense nationale, politique nucléaire, tant militaire que civile, politique européenne, place de la France dans le monde, au moment où les problèmes de ce type sont âprement débattus dans la République Fédérale.

De cette dernière constatation, je ne voudrais pas tirer de conclusion pessimiste et sous-estimer ce qui a été accompli ces vingt-cinq dernières années. Les Allemands savent que la France n'a aucune visée d'annexion, de domination ou de démembrement à leur endroit comme ils en ont été longtemps convaincus. Les Français savent que l'Allemagne ne risque pas de retomber dans une vision militariste et expansionniste, pour ne même pas parler de racisme (même s'il y a un seul et unique élu néo-nazi dans un Land allemand, en l'occurrence dans la "Bürgerschaft" de Brême), qu'au contraire la démocratie allemande a atteint un degré de solidité qui pourrait, à plus d'un égard, servir de modèle. Les voyages individuels et collectifs, les échanges personnels, les inter-mariages même se sont multipliés; les ressentiments, les préjugés, les stéréotypes simplificateurs se sont très largement dissipés.

Et pourtant, les deux peuples continuent à se mal connaître. Les attitudes qui ont cours chez l'un peuvent surprendre chez l'autre: exemple typique, la différence de réaction suscitée par la catastrophe de Tchernobyl - les peurs, sans doute excessives, des Allemands, l'indifférence fâcheuse aussi des Français. Les ouvriers travaillant dans la centrale de Cattenom comprennent mal l'inquiétude que leur activité peut susciter, chez leurs proches voisins du Luxembourg ou de la Sarre. Et c'est ici que l'accent devrait être mis sur les échanges, sur l'éducation, bref sur la connaissance et la compréhension mutuelles. Certes, les organisations des régions frontalières (Sarre, Lorraine, Luxembourg), les universités, les instituts culturels ont un rôle essentiel à jouer et ont fait un travail fort utile. Mais bien plus doit être fait. Il faut que chaque ressortissant de l'un des pays se sente chez lui auprès de l'autre, au point de pouvoir librement y parler de tout ce qui touche à la vie de ce der-

nier, militer au besoin. Il faut qu'un syndicaliste français comprenne de l'intérieur la nature et la puissance des syndicats allemands, sache de près en quoi consiste la cogestion. Il faut qu'un universitaire allemand ait une idée exacte du rôle dévolu, en France, aux grandes écoles. Quitte dans l'un comme dans l'autre cas à en apporter une critique véhémente, et cette possibilité de pénétrer dans la structure intime de la vie de l'autre devrait être généralisée à tous les niveaux.

A tout cela, il y a un obstacle dont il serait vain de se cacher la gravité, c'est la langue. Il est révolu le temps où les deux langues dominantes, à tout le moins dans l'Europe continentale, étaient le français et l'allemand. C'est celles-là qu'on enseignait (et non l'anglais à l'époque) dans toutes les écoles de l'Europe centrale et orientale, elles qui faisaient l'homme cultivé. Nous savons tous combien leur poids international a décliné, de quelle manière écrasante l'anglais prédomine comme langue de communication internationale. Ce fait s'impose si brutalement que l'amélioration constante des relations franco-allemandes n'a pas empêché le recul de l'enseignement du français en Allemagne et de l'allemand en France. L'effort à faire est d'autant plus considérable qu'il semble aller contre une inclination historique naturelle liée à la prépondérance culturelle américaine. Et pourtant, il doit être entrepris si l'on veut que notre destin à nous, Européens, soit définitivement partagé.